



Embauche/casier judiciaire

Par **Ben**, le **28/04/2011** à **18:42**

Bonjour,

Le 19/05/2008 j'ai été arrêté par la police sous l'emprise d'alcool au volant. Une suspension de 6 mois de permis s'en est suivie.

J'ai récemment postulé à un emploi en bureau d'études à la SNCF. Tests psychotechniques, entretiens et visite médicale ont été OK. Cependant le seul fait relaté ci-dessus est inscrit sur mon casier judiciaire et afin que je puisse parapher mon contrat il faut que mon casier judiciaire soit vierge.

Je devais commencer à travailler pour mon nouvel employeur mi-Mai.

Je sais qu'il existe une procédure pour effacer ce délit.

Pouvez-vous m'expliquer cette procédure ainsi que sa durée approximative?

Je vous remercie par avance de vos réponses.

Cordialement,